

**LISTE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2022**  
**CHAUZON**

Présents : Luc PICHON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Jocelyne CHARRON, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Marie-Christine DURAND, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Anne-Marie POUZACHE, Maryse RABIER, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Anne-Marie PEZZANO en remplacement de Sylvie CHEYREZY

Absents excusés : Claude AGERON, Maurice CHARBONNIER, Sylvie CHEYREZY, Max DIVOL, Françoise HOFFMAN, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Françoise PLANTEVIN, Nathalie VOLLE

Pouvoirs : Claude AGERON à Luc PICHON, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Maurice CHARBONNIER à Joëlle ROSSI, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Gérard MARRON à Patrice FLAMBEAUX, Jacques MARRON à René UGHETTO, Françoise PLANTEVIN à Anne-Marie POUZACHE, Nathalie VOLLE à Claude BENAHMED

Secrétaire de Séance : Jean-Claude DELON

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 31

Nombre de pouvoirs : 8

**ECONOMIE**

**2022\_12\_001 Consultation pour avis sur la proposition des dimanches autorisés à l'ouverture pour les commerces de détail non alimentaire sur la commune de Lagorce**

Le conseil communautaire valide les dates d'ouverture, pour les commerces non alimentaires, proposés par la commune de LAGORCE.

Décision prise à 39 voix pour

**URBANISME**

**2022\_12\_002 Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lanas**

Le conseil communautaire approuve la modification du PLU de la commune de LANAS.

Décision prise à 39 voix pour

## **URBANISME**

### **2022\_12\_003 Rectification dans le cadre de la modification simplifiée N°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vagnas, fixant les modalités de concertation**

Le conseil communautaire approuve la rectification de la modification simplifiée du PLU de la commune de Vagnas.

Décision prise à 39 voix pour

## **URBANISME**

### **2022\_12\_004 Adhésion au groupement de commandes du SDE 07 pour un audit énergétique du patrimoine intercommunal**

Le conseil communautaire acte l'adhésion de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche au marché groupé proposé par le SDE 07 pour la réalisation d'un audit énergétique du patrimoine intercommunal.

Décision prise à 39 voix pour

## **URBANISME**

### **2022\_12\_005 Lancement étude pré opérationnelle en vue d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**

Le conseil communautaire valide le lancement de l'étude pré opérationnelle en vue d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et autorise le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission.

Décision prise à 39 voix pour

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **2022\_12\_006 Programme LEADER - -validation de l'engagement 2023/2027**

Le conseil communautaire acte le nouveau périmètre du GAL Ardèche (Groupe d'Actions Locales sur le périmètre de 17 communautés de communes, le portage du dossier de candidature LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), son futur programme par Arche Agglo et autorise le Président à signer la convention.

Décision prise à 39 voix pour

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **2022\_12\_007 Modification et création de postes**

Le conseil communautaire valide la modification et la création de postes.

Décision prise à 39 voix pour

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **2022\_12\_008 Plan de formation triennale**

Le conseil communautaire valide plan de formation pour 2023/2025.

Décision prise à 39 voix pour

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **2022\_12\_009 Formation : frais de déplacement**

Le conseil communautaire valide la prise en charge des frais liés à la formation des agents.

Décision prise à 39 voix pour

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **2022\_12\_010 Revalorisation de la participation de l'employeur à la mutuelle santé au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Le conseil communautaire valide la revalorisation de la participation de la communauté de communes à la mutuelle labellisée des agents.

Décision prise à 39 voix pour

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **2022\_12\_011 Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de l'Ardèche (CDG07)**

Le conseil communautaire valide le changement de service de médecine professionnelle et préventive et choisi celui du CDG07.

Décision prise à 39 voix pour

## **FINANCES**

### **2022\_12\_012 Mise en place du chèque emploi service universel (CESU) pour les accueils de loisirs**

Le conseil communautaire approuve la mise en place des CESU pour le paiement des activités des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Décision prise à 39 voix pour

## **FINANCES**

### **2022\_12\_013 Modification du règlement budgétaire et comptable concernant les amortissements**

Le conseil communautaire émet un avis favorable sur la proposition de déroger au principe de l'amortissement au prorata temporis pour l'ensemble des biens et de modifier le règlement budgétaire et financier.

Décisions prises à 39 voix pour

## **FINANCES**

### **2022\_12\_014 Convention de délégation de service relative à la gestion de services publics**

Le conseil communautaire valide la convention de délégation de service relative à la gestion de services publics.

Décision prise à 39 voix pour

## **FINANCES**

### **2022\_12\_015 Admission de créance éteinte**

Le conseil communautaire procède à l'admission d'une créance éteinte à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire.

Décision prise à 39 voix pour

## **FINANCES**

### **2022\_12\_016 Admission de créances prescrites**

Le conseil communautaire procède à l'admission de créances prescrites pour les exercices de 2007 à 2012.

Décision prise à 39 voix pour

## **FINANCES**

### **2022\_12\_017 Attributions de compensation définitives 2022**

Le conseil communautaire valide les attributions de compensation définitives pour les communes.

Décision prise à 39 voix pour

## **FINANCES**

### **2022\_12\_018 Décision modificative au budget principal**

Le conseil communautaire approuve la régularisation des crédits ouverts en dépenses et en recettes pour finaliser l'exercice budgétaire principal 2022, au budget principal.

Décision prise à 39 voix pour

## **FINANCES**

### **2022\_12\_018 Décision modificative au budget principal**

Le conseil communautaire approuve la régularisation des crédits ouverts en dépenses et en recettes pour finaliser l'exercice budgétaire principal 2022, au budget mobilité.

Décision prise à 39 voix pour

## **FINANCES**

### **2022\_12\_020 Autorisation d'ouverture de crédit en investissement**

Le conseil communautaire autorise l'ouverture de crédit d'investissement à hauteur de 25 % maximum des crédits ouverts d'investissement 2022 au titre des différents budgets de la communauté en fonction des besoins des différentes opérations.

Décision prise à 39 voix pour

## **FINANCES**

### **2022\_12\_021 Avenant à la convention financière avec la Région AURA sur les transports scolaires**

Le conseil communautaire autorise le président à signer l'avenant à la convention financière initiale avec la Région AURA concernant les transports scolaires.

Décision prise à 39 voix pour

## **DECHETS MENAGERS**

### **2022\_12\_022 Validation du rapport annuel des coûts et de la qualité du service public de gestion des déchets ménagers 2021.**

En application du décret n°200-404 du 11 mai 2000 le conseil communautaire valide le rapport de gestion des déchets ménagers 2021

Décision prise à 39 voix pour

## **DECHETS MENAGERS**

### **2022\_12\_023 Modification du règlement de collecte et de facturation**

Le conseil communautaire approuve la modification du règlement de collecte et de facturation qui prévoit l'application d'une pénalité forfaitaire en cas de non signature de contrat.

Décision prise à 39 voix pour

## **DECHETS MENAGERS**

### **2022\_12\_024 Tarifs de redevance spéciale des professionnels**

Le conseil communautaire valide la reconduction des tarifs appliqués en 2022.

Décision prise à 39 voix pour

## **DECHETS MENAGERS**

### **2022\_12\_025 Tarifs de redevance spéciale des services publics**

Le conseil communautaire valide la reconduction des tarifs appliqués en 2022.

Décision prise à 39 voix pour

## **VOIRIE**

### **2022\_12\_026 Prise en compte de la révision des prix pour le fonds de concours de la commune de Lagorce**

Le conseil communautaire approuve la demande de participation supplémentaire à la commune de Lagorce pour le fonds de concours concernant des travaux de voirie.

Décision prise à 39 voix pour

## **VOIRIE**

### **2022\_12\_27 Fonds de concours de la commune de Balazuc**

Le conseil communautaire approuve la demande de l'octroi du fonds de concours de la commune de Balazuc pour des travaux de voirie.

Décision prise à 39 voix pour

## **ENFANCE**

### **2022\_12\_028 Signature de la convention de partenariat avec l'Ecole des Parents et des Educateurs de l'Ardèche (Café des parents et Mères roseaux) et versement d'une subvention**

Le conseil communautaire autorise le président à signer la convention avec l'Ecole des Parents et des Educateurs de l'Ardèche (EPE07) et à leur verser une subvention.

Décision prise à 39 voix pour

## **ENFANCE**

### **2022\_12\_029 Signature de la convention de partenariat avec le collectif PETALE 07 et versement d'une subvention**

Le conseil communautaire autorise le président à signer la convention avec le collectif PETALE 07 et à leur verser une subvention.

Décision prise à 39 voix pour

## **ENFANCE**

### **2022\_12\_030 Signature de la convention de partenariat avec l'association Le MAT et versement d'une subvention**

Le conseil communautaire autorise le président à signer la convention avec l'association Le MAT et à leur verser une subvention.

Décision prise à 39 voix pour

## **ENFANCE**

### **2022\_12\_031 Signature de la convention avec l'ADMR Bas Vivarais et versement d'une subvention**

Le conseil communautaire autorise le président à signer la convention avec l'ADMR et à leur verser une subvention.

Décision prise à 39 voix pour

## **ENFANCE**

### **2022\_12\_032 Actualisation du projet pédagogique des Accueils de Loisirs Sans Hébergement Jeunesse 11-17 ans périscolaire et extrascolaire**

Le conseil communautaire valide les modifications apportées au projet pédagogiques,

Décision prise à 39 voix pour